

Marie-Antoinette de S. Coppola : comment l'aborder en classe d'histoire ?

1° Un objet (multi-)médiatique

Les propos de Cécile Berly à propos de la présence de Marie-Antoinette sur le net s'appliquent également au film réalisé par Sofia Coppola:

« Le « web » propose à l'internaute une réflexion sur la mémoire actuelle de ce personnage royal et féminin, à partir de documents, ou plus exactement d'« objets », d'émouvants témoignages (parfois douteux) des derniers moments d'une femme condamnée à mort. La mémoire de Marie-Antoinette est associée à l'art et aux lieux du règne de Louis XVI : sa mémoire entretient ce patrimoine artistique et monumental. Enfin, la reine Marie-Antoinette bouleverse et cultive l'émotion : sa mémoire peut ainsi se prêter à une adroite et très rentable politique commerciale. Le monde électronique dresse un portrait largement « positif » de la reine Marie-Antoinette : il occulte les débats historiographiques séculaires en privilégiant la dimension de la sensibilité, en soulignant le caractère indissociable de sa grandeur et de son malheur. » (p. 101)

« L'Histoire menacée, l'historien doit accepter de remettre en question son travail, de reconsidérer le choix de son corpus de sources en l'élargissant, quitte à se soumettre à des supports que l'on peu qualifier d'« ingrats » parce que de piètre qualité et jugés inintéressants dans un premier abord. [...]

Internet serait, selon une première approche, l'ultime expression de la vulgarisation de la figure historique de Marie-Antoinette, le prolongement d'un savoir composé de clichés, d'images stéréotypées d'une reine, d'une femme et d'une mère. L'internaute se confronte, ainsi, à une mémoire "simple" de Marie-Antoinette. » (p. 86-87)

Berly C. (2003). *Marie-Antoinette sur le Net : de l'usage de la reine ou des usages d'une mémoire royale et féminine*. In: *Annales historiques de la Révolution française*. N°333, 2003. pp. 85-101. Consultable en ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahrf_0003-4436_2003_num_333_1_2676

2° Tout film comporte une notion de point de vue, historiographiquement fondé ou non

C'est ainsi que pour réaliser son film, Sofia Coppola s'est appuyée sur la biographie de Marie-Antoinette d'Antonia Fraser¹ et a écarté, par exemple, une autre biographie rédigée par Evelyne Levier². C'est souvent un des arguments promotionnels de ce genre de film : il est basé sur un travail historique ou a eu recours à un/des consultants historiques.

Un film de fiction s'insère dans une double chronologie/datation:

- par rapport aux travaux menés par les historiens³;
- par rapport aux autres films produits par le cinéma, voire la télévision, sur le même sujet⁴.

Un film s'inscrit également dans la filmographie de son auteur⁵.

¹ Fraser A. (2001) *Marie-Antoinette*. Traduit en français par Flammarion en 2006.

² Interview en mai 2006 d'Evelyne Levier sur son rôle en relation avec le film de S. Coppola : "*Marie-Antoinette revue et corrigée par Hollywood*" <http://bit.ly/haoC7v>

³ Comme le dit fort bien Annie Duprat : « *A chaque époque sa reine* ». Duprat A. (2007). « Les éclats d'une reine ». In *Annales historiques de la Révolution française*, no 347 | janvier-mars, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 17 février 2011 : <http://ahrf.revues.org/8363>

⁴ Concernant Marie-Antoinette au cinéma, on consultera ainsi Dallet S. (2007). « Faire ou subir les révolutions ». In *Annales historiques de la Révolution française*, no 347, janvier-mars, mis en ligne le 01 mars 2010, consulté le 17 février 2011 : <http://ahrf.revues.org/8373>

⁵ Sur le cinéma de Sofia Coppola : Dupuy P. (2007). « Une reine au cinéma ». In *Annales historiques de la Révolution française*, no 347 | janvier-mars : <http://ahrf.revues.org/8353>

3° Le film comme document médiatique

Histoire vulgarisée, le film de fiction rejoint en classe une série de documents auxquels recourt l'enseignant d'histoire (schémas, tableaux, planches, illustrations, ...).

Objet médiatique, il doit aussi être travaillé dans une perspective d'éducation aux médias et considéré dans son entière singularité (dialogue, images, sons) et non comme un texte mis en images. Autrement, ce n'est pour les élèves qu'une nouvelle forme de travail relativement à un document textuel.

De plus, l'éducation aux médias fait partie intégrante du Plan d'études vaudois⁶ avec la particularité de ne pas former une discipline à part entière, mais elle doit être intégrée à chacune des disciplines du plan d'étude avec une mention particulière pour les enseignants de français. Dans ses finalités, le PEV indique

La contribution de l'éducation aux médias et de l'informatique à la formation globale de l'élève, c'est...

... l'amener à une compréhension plus complète, un usage plus fécond de l'informatique et des médias par une maîtrise progressive de leurs langages et de leurs contenus.

[...]

Si l'écrit est très présent à l'école, l'image, le son, l'oral occupent une place importante dans la culture des jeunes. L'éducation aux médias constitue un moyen d'amener l'enfant à mieux les maîtriser. L'école a ainsi pour mission de munir l'élève des compétences nécessaires à l'utilisation des nouvelles technologies, à l'exploitation de leurs possibilités mais aussi de susciter chez lui un comportement responsable et autonome à l'égard des médias et de leurs contenus en l'incitant à opérer des choix motivés. [...]

On intègre l'éducation aux médias et l'informatique à l'école pour :

– entraîner l'élève à maîtriser concrètement les langages, les contenus et les techniques des médias et des technologies de l'information et de la communication (TIC), lui faire acquérir des savoirs, des comportements, des compétences comme récepteur et producteur en situation d'apprentissage

– lui faire découvrir et expérimenter certains des processus affectifs et cognitifs mis en œuvre dans la communication par l'image, le son et la langue

[...]

En fonction des contraintes horaires (1 à 2 périodes par semaine), nous préconisons dans le cadre de ce module l'utilisation d'un extrait de film en classe d'histoire (d'environ 5 minutes)⁷. De cette façon, ce document pourra être mis en relation avec d'autres documents et sources historiques. Nous pouvons ainsi lier enseignement de l'histoire et éducation aux médias à travers les axes suivants⁸ :

- *Diversifier les sources et documents de référence, leur appliquer les principes de la critique historique en considérant le contexte du document, les contraintes socio-économiques, les motivations de leur producteur, ainsi que le public visé.*
- *Inclure parmi les documents utilisés des documents de fiction (bandes dessinées, films, feuilletons T.V., etc. ...) se référant au passé, les analyser en évaluant les libertés prises par rapport à la vérité historique et en essayant d'expliquer les raisons d'être de ces libertés.*
- *Travailler sur des films de montage et y déceler les ellipses et les oublis, de même que l'importance exagérée accordée à tel personnage ou à tel événement; justifier ces oublis ou exagérations en fonction des intentions du producteur, de la date de réalisation et de certaines contraintes idéologiques ou socio-économiques.*
- *S'interroger sur les représentations du passé proposées au grand public par les médias tels que péplums, feuilletons historiques, etc. ... Analyser les stéréotypes et conventions.*

⁶ Il en est de même dans le Plan d'études romand (PER)

⁷ L'enseignant d'histoire ayant également le français dans la même classe disposera lui d'une plus grande amplitude horaire pour aborder un film globalement.

⁸ Pour d'autres pistes de travail conjuguant éducation aux médias et histoire : <http://bit.ly/9Pc3yf>

Ainsi, nous proposons de partir du film pour retrouver l'histoire en le travaillant à l'aide d'autres documents. Objet médiatique parmi d'autre, il s'agit de le travailler pour faire de l'histoire, objet de consommation dans l'espace public, **un objet à interroger, éclairer et débattre en classe avec nos élèves pour en prendre la juste mesure.**

En effet, dans l'espace des médias, l'histoire est généralement instrumentalisée pour fournir des *exempla*, commodes modes d'explication qui, comme dans le journalisme sportif, sont convoqués, puis révoqués, recyclés en fonction de l'évolution de l'actualité ou de son inclinaison idéologique⁹.

4° Quelques pistes d'utilisation en classe

Nous terminerons en évoquant quelques pistes d'utilisation du film de S. Coppola.

4.1. Travailler l'occurrence

A l'aide par exemple de la bande-annonce ou du «teaser» réalisés à la sortie du film¹⁰, il est possible de travailler sur le mode de l'occurrence afin d'amorcer le travail avec les élèves : qui, quoi, quand, où, pourquoi et public visé. Par groupe, les élèves répondent à ces questions en justifiant leur réponse à l'aide des images ou de la bande sonore.

4.2. Travailler un concept historique : la société de cour (Norbert Elias)

Dans son ouvrage *La société de Cour*, Norbert Elias montre comment la cour de Versailles contribue à faire naître l'homme moderne. En sociologue, N. Elias se propose de décrire les rouages de la société de cour, considérée comme un instrument de l'absolutisme. Le film Marie-Antoinette peut être, à mon avis, étudié pour travailler ce concept.

Avec les élèves, on pourra travailler à partir de la problématique suivante : *Comment le roi exerce-t-il sa domination ? Comment la cour s'est-elle constituée et reproduite ? Le roi est-il plus libre que ses sujets ?*

Dans un premier temps, l'utilisation du film de Sofia Coppola permettra d'identifier les éléments caractéristiques de cette société de cour et de son fonctionnement. On pourra utiliser la première scène du lever de Marie-Antoinette à Versailles après avoir lu avec les élèves l'extrait suivant d'Elias à propos de la fuite du roi à Varenne :

«Pendant la dernière phase de ce régime, même les plus haut placés sur l'échelle hiérarchique, le roi, la reine, les membres de la maison royale avec ses dames de cour et ses courtisans, étaient tellement prisonniers de leur propre cérémonial et de l'étiquette qu'ils les observaient en ployant littéralement sous leur poids.»

Dans le cas de l'échec de la fuite du roi Louis XVI, Mona Ozouf¹¹ y a vu l'une des conséquences de la lourdeur de l'étiquette, car il lui a fallu distribuer les rôles dans cette fuite non pas en fonction des compétences des courtisans, mais en fonction de leur position respective à la cour. Il sera alors demandé aux élèves de repérer et d'expliquer de quelle manière cette lourdeur de l'étiquette est traduite dans le film. Dans un deuxième temps, il s'agira pour les élèves de comprendre la fonction de l'étiquette à Versailles et l'Ancien

⁹ Ainsi, les récents événements en Tunisie et en Égypte ont souvent été mis en parallèle dans les médias avec 1789. A ce sujet, lire Kaufmann L. (2011). «Tunisie, Egypte : le «1789» du monde arabe ?». In *Le Café pédagogique*, no 120, février : <http://bit.ly/gWuyar>

¹⁰ Ils sont notamment disponibles sur le site officiel du film (www.sonypictures.com/movies/marieantoinette/).

¹¹ Mona Ozouf (2005) *Varenne. La mort de la royauté*. Paris : Gallimard, 2005

Régime en France. On s'appuiera sur l'ouvrage de Jean-Clément Martin pour montrer que Marie-Antoinette en refusant de se plier à l'étiquette de la Cour se met en danger, rompt les équilibres au sein de la noblesse et affaiblit le pouvoir royal :

«Supportant mal les contraintes de l'étiquette de la Cour, [Marie-Antoinette] s'en retranche ; elle refuse d'accoucher en public dès son deuxième enfant ; elle organise des fêtes entre proches au Trianon, ce qui aggrave encore la rupture avec la noblesse traditionnelle, qui s'estime évincée et répand des anecdotes graveleuses sur les escapades de la reine à Paris ou sur ses amitiés et amours, réelles ou supposées.»¹²

Sur la base d'éléments présents dans le film de S. Coppola (fêtes, escapades, Trianon, refus de l'étiquette), de tels propos mettent en évidence l'envers du décor et une intelligibilité au contexte historique qui fait défaut au film. Un nouveau questionnement peut ensuite être posé aux élèves pour travailler ce contexte historique :

- Suffit-il d'être une icône de la mode, le premier people pour être reine de France en 1774 ?
- Que doit-on faire lorsque l'on est reine de France à cette époque ?
- Quelle est l'importance de la France à cette époque ?
- Quels sont les défis et les enjeux intérieurs et extérieurs de la France ?
- Où sont et que font les 98% de la population française qu'on ne voit pas dans le film ?

4.3 Travailler la notion de personnage historique et celle de point de vue historiographique

Une autre entrée possible consiste à comparer le personnage Marie-Antoinette tel qu'il est présenté par S. Coppola avec ceux de son temps ainsi que son évolution dans le temps.

Après avoir observé, l'icône de la mode, la « fashion victim », le premier people (voir Annexe 1), les élèves seront d'abord mis en présence de caricatures de la reine et de pamphlets (voir Annexe 3). On poursuivra avec la vision des révolutionnaires, des royalistes et de Stefan Zweig pour mesurer les points de convergence et de divergence de ces portraits avec celui brossé par S. Coppola.

Pour conclure, il serait aussi possible de comparer la société de Cour de Versailles et Marie-Antoinette avec la série américaine *Gossip Girl*, fort appréciée des adolescents actuels. Celle-ci fait de nombreuses références directes ou indirectes tant à Marie-Antoinette qu'au film de S. Coppola¹³. En outre, elle nous présente une autre société de cour. La comparaison entre *Marie-Antoinette* et *Gossip Girl* partirait du questionnement suivant:

- Quels sont les éléments qui rapprochent ces deux époques et produits médiatiques entre eux au niveau visuel (lieux, décors), sonore (bande-son) et des relations personnelles?
- Qu'est-ce qui explique, selon vous, la fascination actuelle autour du personnage de Marie-Antoinette?
- Quelle est la place de la vérité historique dans le film de Sofia Coppola?

¹² Martin J.-C. (2004). *La Révolution française, 1789-1799. Une histoire socio-politique*. Paris-Belin, p. 72

¹³ Kaufmann L. (2011). «Marie-Antoinette ? C'est hype ! ». In *Le Café pédagogique*, no 119, janvier : <http://bit.ly/f4xHxR>

Annexe 1 : Regards sur Marie-Antoinette

Ecrire l'histoire de Marie-Antoinette, c'est reprendre un procès plus que séculaire, où accusateurs et défenseurs se contredisent avec violence.

Stefan Zweig (1934) Préface. In *Marie-Antoinette*. Paris : Grasset

Marie-Antoinette et ses contemporains (avant la Révolution)

Pour les contemporains, il s'agit de leur reine ; jeune quand elle accède au trône en 1774, elle porte avec son époux les espoirs d'un pays et d'une monarchie incapables de se réformer et ceux d'un peuple qui souffre de disettes (la guerre des farines se déroule en 1775). Mais les critiques surgissent rapidement, d'abord parmi les courtisans proches, ces nobles humiliés par son comportement car elle ne respectait pas les codes du protocole puis parmi les folliculaires prompts à épier les faux pas d'une jeune reine imprudente que l'on dit légère. Dès lors, le système de la propagande se met en marche, contre une personne mais aussi contre une fonction. Car la crise s'aggrave, la méfiance envers la monarchie devient crise puis Révolution.

Duprat A. (2007). « Les éclats d'une reine ». In *Annales historiques de la Révolution française*, no 347 | janvier-mars

Marie-Antoinette et les Révolutionnaires

Pour atteindre la royauté, la Révolution devait attaquer la reine, et dans la reine la femme. Or, la vérité et la politique habitent rarement sous le même toit, et là où l'on veut dessiner une figure avec l'intention de plaire à la multitude, il y a peu de justice à attendre des serviteurs complaisants de l'opinion publique. On n'épargna à Marie-Antoinette aucune calomnie, on usa de tous les moyens pour la conduire à la guillotine; journaux, brochures, livres attribuèrent sans hésitation à la « louve autrichienne » tous les vices, toutes les dépravations morales, toutes les perversités; dans l'asile même de la justice, au tribunal, le procureur général compara pathétiquement la « veuve Capet » aux débauchées les plus célèbres de l'Histoire, à Messaline, Agrippine et Frédégonde.

Stefan Zweig (1934) Préface. In *Marie-Antoinette*. Paris : Grasset

Marie-Antoinette et les royalistes (après sa mort)

Le revirement fut d'autant plus profond, lorsque, en 1815, un Bourbon monta de nouveau sur le trône pour flatter la dynastie, on repeint l'image diabolique sous les couleurs les plus flatteuses; pas de portrait de Marie-Antoinette datant de cette époque où elle ne soit idéalisée et auréolée. Les panégyriques se succèdent; la vertu insoupçonnée de Marie-Antoinette est farouchement défendue, on célèbre en vers et en prose son esprit de sacrifice, sa grandeur d'âme, son pur héroïsme; et des anecdotes, abondamment trempées de larmes, tissées la plupart du temps par le monde aristocratique, encadrent le visage transfiguré de la « reine martyre ».

Stefan Zweig (1934) Préface. In *Marie-Antoinette*. Paris : Grasset

Au cours du XIXe siècle, Marie-Antoinette est parfois présentée comme une victime innocente de l'odieuse Révolution dans la déploration et la repentance officielles instituées par la Restauration ; mais, femme étrangère et scandaleuse, elle gêne encore de nombreux royalistes [...]. Mais le plus souvent, elle est la reine maléfique, la femme de pouvoir, cette figure noire qui a si mal conseillé Louis XVI [...].

Duprat A. (2007). « Les éclats d'une reine ». In *Annales historiques de la Révolution française*, no 347 | janvier-mars

Marie-Antoinette selon Stefan Zweig

Marie-Antoinette n'était ni la grande sainte du royalisme, ni la grande «grue» de la Révolution, mais un être moyen, une femme en somme ordinaire, pas trop intelligente, pas trop niaise, un être ni de feu ni de glace, sans inclination pour le bien, sans le moindre amour du mal, la femme moyenne d'hier, d'aujourd'hui et de demain, sans penchant démoniaque, sans soif d'héroïsme, assez peu semblable à une héroïne de tragédie. [...]

Mais le destin, parfois, sait bouleverser ces natures moyennes et de sa poigne impérieuse les sortir de leur médiocrité; la vie de Marie-Antoinette en est peut-être un des plus éclatants exemples de l'Histoire. Pendant ses trente premières années, sur les trente-huit quelle a vécues, cette femme suit une voie médiocre, bien que dans un milieu élevé; jamais elle ne dépasse la mesure commune ni en bien ni en mal : une âme tiède, une nature ordinaire, et au début, du point de vue historique, rien qu'une figurante. Sans l'irruption de la Révolution dans son fol univers de plaisirs, cette princesse insignifiante aurait tranquillement continué à vivre comme des millions de femmes de tous les temps; elle aurait dansé, bavardé, aimé, ri, se serait parée, aurait rendu visite et fait l'aumône; elle aurait mis au monde des enfants et finalement se serait étendue doucement sur un lit pour y mourir, sans avoir réellement vécu selon l'esprit du temps. [...] Une nature moyenne doit être projetée hors de soi-même pour devenir tout ce quelle est capable d'être, et peut-être davantage quelle ne le supposait ou pressentait; pour cela le destin n'a pas d'autre fouet que le malheur. [...] Marie-Antoinette est un des plus beaux exemples de cet héroïsme involontaire.

[...] Mais si le destin a porté cette femme aux plus hauts sommets du bonheur avec rapidité et aisance, il ne l'en laisse ensuite retomber qu'avec plus de lenteur et une cruauté plus raffinée. Avec un réalisme mélodramatique, cette tragédie met en présence les oppositions les plus violentes; elle pousse Marie-Antoinette d'un palais impérial aux cent salons dans une misérable geôle, du carrosse doré sur la charrette du bourreau, du trône sur l'échafaud; elle la jette du luxe dans l'indigence; d'une femme jouissant de la faveur générale et partout acclamée, elle fait un objet de haine sur qui s'abat la calomnie; bref elle l'entraîne toujours plus bas, sans pitié, jusqu'au suprême abîme. [...] Peu avant que la forme humaine ne se brise, le chef d'œuvre impérissable est achevé, car à la dernière heure de sa vie à la toute dernière heure, Marie-Antoinette, nature moyenne, atteint au tragique et devient égale à son destin.

Stefan Zweig (1934) Préface. In *Marie-Antoinette*. Paris : Grasset

Marie-Antoinette aujourd'hui

La fin du XXe siècle et le début du XXIe siècle voient à nouveau changer la donne : [...] on la voit comme une lady Di du XVIIIe siècle, [...]. Marie-Antoinette a aujourd'hui une image bien éloignée de toute considération politique ou dynastique. Elle s'apparente à présent à une « reine des cœurs », pour reprendre une formule inventée justement pour qualifier Diana la princesse de Galles, une « fashion victim » pour filer la métaphore qui inspire les créateurs de mode. Une chroniqueuse du Figaro-Madame, Constance Chaillet, observe : « *Marie-Antoinette a été le premier people. [...] Il y a un côté drama-chic chez Marie-Antoinette qui plaît [...]. Marie-Antoinette est un symptôme, elle résumait son époque et elle résume la nôtre* ».

Duprat A. (2007). « Les éclats d'une reine ».

In *Annales historiques de la Révolution française*, no 347 | janvier-mars

Annexe 2 : Marie-Antoinette - Filmographie

Cette filmographie a été établie à partir de la filmographie présentée dans l'article Marie-Antoinette de Wikipedia, puis complétée par nos soins.

- **1938** : *La Marseillaise*, film français de Jean Renoir, financé par une souscription publique de la CGT, retraçant la genèse de l'hymne national de la France avec un roi (Pierre Renoir) débonnaire et une reine (Lise Delamare) élégante, vaillante et pleine de ressources mais le réalisateur adopte le point de vue de « l'Étrangère » qui appelle à son secours les ennemis de l'extérieur.
- **1938** : *Marie-Antoinette*, film américain de W.S. Van Dyke, développant les rapports difficiles entre le roi (Robert Morley) et la reine (Norma Shearer) et la liaison amoureuse de cette dernière avec de Fersen (Tyronne Power).

La bande-annonce : <http://www.tcm.com/mediaroom/index.jsp?cid=25697>

- **1946** : *L'Affaire du collier de la reine* de Marcel L'Herbier
- **1953** : *Si Versailles m'était conté...*, film français de Sacha Guitry
- **1955** : *Si Paris nous était conté...*, film français de Sacha Guitry,
- **1956** : *Marie-Antoinette reine de France*, film français de Jean Delannoy, portant une vision des événements et de leurs conséquences avec une bienveillante compassion pour la reine (Michèle Morgan), sensible, superbe dans sa splendeur et vulnérable dans son intimité, déchirée entre sa fidélité au roi (Jacques Morel) et sa passion pour de Fersen (Richard Todd).
- **1958** : *La Mort de Marie-Antoinette*, film-TV français de Stelio Lorenzi, Amélie Breton et Alain Decaux, dans le cadre de La Caméra explore le temps.
- **1963** : *Le Chevalier de Maison-Rouge*, film-TV français en quatre épisodes de Claude Barma, glorifie les valeurs monarchistes en mettant en scène l'action de fidèles royalistes tentant après l'exécution du roi Louis XVI, de libérer la reine et le jeune Louis XVII.
- **1975** : *Marie-Antoinette* : série télévisée de 4 épisodes de 90 minutes réalisés par Guy-André Lefranc.

Voir Ina : (IT1 20H - 28/06/1975 - 06min34s) Reportage sur le tournage, à Versailles, de la dramatique Marie-Antoinette sous la direction de Guy LEFRANC. Le réalisateur raconte les problèmes rencontrés pour tourner dans ce lieu prestigieux et les difficultés pour préserver l'authenticité de l'histoire. Petit détour historique sur la vie de Marie-Antoinette puis interviews de Geneviève CASILE et Corinne LE POULAIN sur leur rôle.

Lien : <http://www.ina.fr/video/CAA7500819301/marie-antoinette.fr.html>

- **1979-1980** : *Lady Oscar* (dessin animé 1979-1980) : est un anime japonais en 40 épisodes de 25 minutes, créée d'après le manga La Rose de Versailles de Riyoko Ikeda et diffusée du 10 octobre 1979 au 3 septembre 1980 sur NTV. En France, la série a été diffusée à partir du 8 septembre 1986 sur Antenne 2 dans l'émission Récré A2, rediffusée en 1989 toujours sur Antenne 2, puis en 1998 sur France 3 dans l'émission Les Minikeums dans midi les zouzous france 5 en 2004 et enfin en 2005 sur Mangas.

Extrait : <http://www.youtube.com/watch?v=PjCcRPtsGAI&feature=related>

A lire : Article «Révolution française et manga : Lady Oscar» : <http://revolution-francaise.net/2008/12/02/277-revolution-francaise-et-manga-lady-oscar> :

«Lady Oscar de Riyoko Ikeda ("Berusaiyu no Bara" en japonais, c'est-à-dire "La rose de Versailles") est l'un des classiques du manga des années 70 qui a ouvert de nombreux japonais de l'actuelle génération des trentenaires à la culture française. Il existe en [version papier](#) et en version animée et a été adapté par Jacques Demy au cinéma (1978). Si l'histoire, inspirée de la biographie de Stefan Zweig, met en scène Marie-Antoinette et contribue à son culte, la reine n'en est cependant pas l'héroïne. Lady Oscar conte en effet les aventures romanesques d'une aristocrate travestie sous le règne de Louis XVI jusqu'aux débuts de la Révolution. C'est ce personnage fictif qui est au centre de l'intrigue dont certains ont une lecture royaliste quand chez d'autres elle est franchement républicaine. (Carole Jouenne).»

- **1989** : *La Révolution Française*, fresque historique de Robert Enrico et Richard T. Heffron, relatant les grands événements de la Révolution de 1789 (depuis mai 1789 jusqu'en 1794 avec la mort de Robespierre) à travers deux volets « Les années Lumières » et « Les années terribles ».

- **1990** : *L'Autrichienne*, film français de Pierre Granier-Deferre avec Ute Lemper.

- **2004** : *Marie-Antoinette, de Versailles à l'échafaud* (Arte) : Allemagne, 2004, 53mn. Marie-Antoinette n'était-elle vraiment qu'une femme insouciant courant à l'aveuglette vers son destin? Pas si sûr... Gabriele Wengler brosse un portrait contrasté de la dernière reine de France, guillotinée en 1791 à l'âge de 38 ans.

- **2005** : *Marie-Antoinette*, film documentaire de David Grubin, Coproduction ARTE France, CinéTévé, PBS, BBC, ORF, RTBF (1h36)

- **2006** : *Marie-Antoinette*, film américain de Sofia Coppola avec Kirsten Dunst dans le rôle de la reine.

Bande-annonce: http://trailers.apple.com/trailers/sony_pictures/marieantoinette/

- **2006** : *Marie-Antoinette, la véritable histoire*, docufiction canadien de Francis Leclerc et Yves Simoneau, avec Karine Vanasse.

Le film est réalisé par Yves Simoneau et Francis Leclerc, et écrit par Jean-Claude Carrière. Commentaire dit par Charles Berling.

«16 octobre 1793 : Marie-Antoinette vit sa dernière journée. A la Conciergerie, dans sa cellule, le bourreau et ses aides sont venus la préparer pour son exécution.

23 ans plus tôt, jeune princesse autrichienne, elle arrive en France sous les acclamations. Elle vient épouser le dauphin, Louis-Auguste, qui sera bientôt roi sous le nom de Louis XVI.

A Versailles, la future reine de France, se trouve isolée, exposée aux hostilités diverses de la cour, auprès d'un mari distant. Il lui faudra sept longues années pour lui donner un premier enfant...

Peut-être est-ce à cause de cela que Marie-Antoinette se réfugia dans un monde où seul son plaisir comptait ? On la disait dépensière, joueuse, et frivole sans doute pour échapper à une vie régie par trop de contraintes étouffantes.

23 ans plus tard, cette même femme, déchue de son titre de reine, est menée à la guillotine. Elle est vieillie avant l'âge. Ses cheveux sont gris. Les cris qui s'abattent maintenant sur elle sont des cris de haine. Que s'est-il passé ? Pourquoi cette mort ?»

Marie-Antoinette est représentée en tant que poupée décapitée de Mercredi Addams, dans la série *La Famille Addams*. De nombreuses références y sont faites à la Révolution française et la guillotine.

Annexe 3 : Marie-Antoinette – caricatures & pamphlets



Mme * Laspict**

Gravure anonyme à l'aquatinte sans doute gravée chez Villeneuve, 1789

Diamètre du médaillon : 64 mm

Collection de Vinck 1148



La Poule d'Autru/ycche.

Gravure à l'eau forte et à la manière noire, anonyme

H : 152 mm, L : 136 mm

Collection de Vinck, 4305

Bacque A. de (1988). *La caricature révolutionnaire*. Paris : Presse CNRS, p. 186-187

Chanson (1775)

Chacun se demande tout bas
 Un roi peut-il, ne peut-il pas?
 La triste reine en désespère.
 L'un dit qu'il ne peut ériger.
 L'autre qu'il ne peut s'y nicher.
 [...]

Ma fille ayez un successeur,
 Peu importe que le faiseur
 Soit devant le trône ou derrière.
 Mais avant de faire un cocu,
 Tâchez de l'avoir convaincu
 Qu'il a le pouvoir d'être père.
 [...]

Petite reine de vingt ans
 Qui traitez mal les gens.
 Vous repasserez en Bavière.
 En attendant ces doux instants,
 Le doux fruit de vos passe-temps,
 Vous aurez ma chanson, j'espère.

Cité par Henri d'Alméras (1907). *Marie-Antoinette et les pamphlets royalistes et révolutionnaires*. Paris, p. 215 (22 strophes en tout)

« Nous sommes dans une épidémie de chansons satiriques. On en a fait sur toutes les personnes de la Cour, hommes et femmes, et la légèreté française s'est même étendue sur le roi. La nécessité de l'opération a été le mot principal contre le roi. Pour moi, je n'ai pas été épargnée. On m'a très libéralement supposé les deux goûts, celui des femmes et des amants. Quoique les méchancetés plaisent assez dans ce pays-ci, celles-ci sont plates et de si mauvais ton qu'elles n'ont aucun succès, ni dans le public, ni dans la bonne compagnie. »

Lettre de Marie-Antoinette à sa mère, Marie-Thérèse (15 décembre 1775). Cité par Duprat, p. 101)

J'attends le procès de Marie-Antoinette mise au cachot pour tous ses crimes de lèse nation au premier chef. Paris, sd [il y ait fait mention d'un arrêté du 29 septembre 1792]¹⁴

Extrait 1:

« Malheureuse! Que t'as fait la Nation française? Elle t'a rendu, comme à une étrangère, des honneurs que tu n'as jamais mérités, et ta débauche a fait sa perte! Ta mère l'avait juré, tu as accompli ses serments, je t'attends. Tu es déjà au cachot; encore un pas et je t'attends.»

Extrait 2:

« Tu avais soif de l'or, ils t'en ont donné. Que fallait-il de plus? Du moins si cette prodigalité nous était restée et qu'elle n'eût passa servie [sic] à faire armer tes compatriotes contre nous [...].»

Extrait 3:

« Mais je t'attends, parce que cette prodigalité n'a servi qu'à des traîtres, qui se prêtaient à servir ton ambition, à qui tu donnais des fêtes nocturnes, dans lesquelles il s'est commis des atrocités d'une nation que tu devais respecter, en foulant aux pieds la cocarde tricolore qu'elle avait arborée, pour la faire remplacer par celle que la tyrannie adoptait.»

¹⁴ Le « je » étant la guillotine...